



DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Le billet du syndic	3
Eoliennes à Bottens	3
Dans nos familles	4
Plan partiel d'affectation	5
Nouveau jeu concours: Méli-Mélo	6
Festi'Parc	7
Alors président?	8
Jumelage 20 ans	9
Qui sont nos annonceurs	10
Le labyrinthe	10
René Pillet	11
C'est la rentrée! bis	11
Chroniques du bon vieux temps	12
Truffe pour les truffians	13
Sky Ranch	13
Nous y étions et vous?	14- 15
Nos déchets	16
Adresses utiles	18
Sociétés de Bottens	19
Liste des manifestations	19

Nos déchets

Dans le district du Gros-de-Vaud (28 communes) trois villages ont opté pour la taxe au poids. Bottens et Poliez-Pittet (bennes), Assens (mols).(...)
(suite p.16)



P. Riva

Edito

Pessimistes de tout bord, passez votre chemin ! Ce numéro 60 du journal communal Contact est truffé d'informations des plus réjouissantes. Jugez plutôt !

L'horaire de notre bus (No 60 !) s'enrichit de 18 courses hebdomadaires supplémentaires, le subventionnement cantonal des traversées de localités fait sa grande réapparition, le nouveau système d'élimination des déchets rencontre l'adhésion populaire, les festivités du 20e anniversaire du jumelage à Guéreins s'annoncent prometteuses de joyeux moments de convivialité, la société de pétanque La Bottanaise veut mettre les petits plats dans les grands pour célébrer elle aussi son 20e anniversaire, la Fête de la Patate et le Festi'Parc 2014 s'apprêtent à déplacer les foules. Enfin, dans un autre registre, une superbe montre offerte par la Raiffeisen d'Assens récompensera dorénavant le gagnant de notre nouveau concours. Que du bonheur !

Vous trouverez dans nos pages toutes les informations sur ces événements. Et bien d'autres choses encore. Bonne et...heureuse lecture !

Pascal Moullet

PROCHAINES PARUTIONS DE CONTACT

mi-juin 2014, remise des textes dernier délai le 20 mai 2014 à 17h
mi-octobre 2014, remise des textes dernier délai le 20 septembre 2014 à 17h
mi-février 2015, remise des textes dernier délai le 20 janvier 2015 à 17h

CREATION - ENTRETIEN - ENGAZONNEMENT - PLANTATION - FOURNITURE DE PLANTES - TAILLE - ELAGAGE



BRANDT JARDINS & ANKEN

Jardinier / Paysagiste

Sylvain Brandt

Route de Bellevue 1A
1041 Montaubion-Chardonney

www.brandtjardins.ch

Mobile +41 (0)79 825 34 29

Tél. +41 (0)21 653 13 87



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement.*



DENIS MATHYS

ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin du Ru 22
www.mathys-paysages.ch

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch

Ernest TZAUT & Fils

Transports - Terrassements

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens - VD Suisse

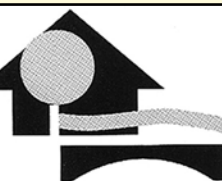
Tél. 021 881 18 57 - Natel 079 411 33 23



Entreprise
en bâtiment,
travaux public

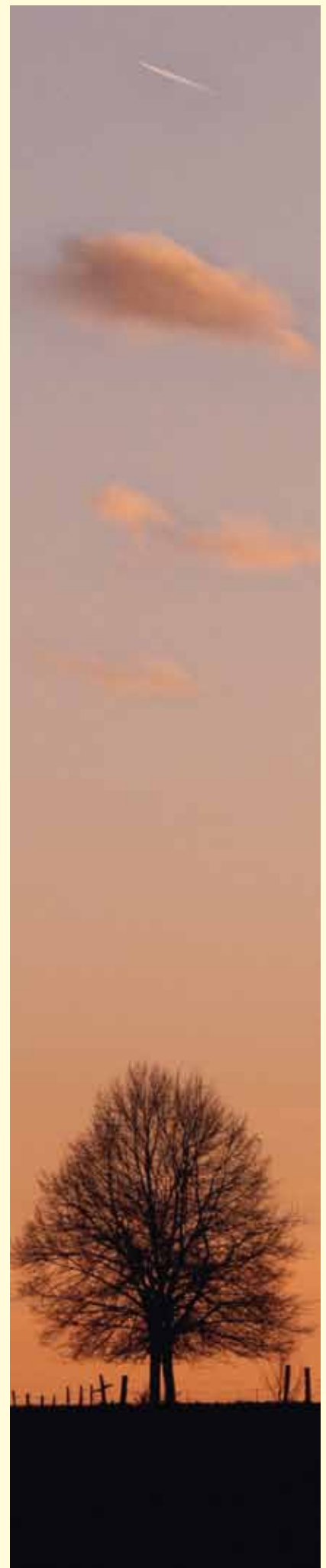
P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA

1041 Bottens VD



Tél. 021 886 37 40

Fax 021 886 37 41



Le billet du syndic



La Municipalité vous souhaite une belle année 2014, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite avec vos familles.

Quelques informations communales : Un nouvel horaire T.L. a été mis en place dès mi-décembre 2013. Le développement démographique de notre Commune s'accompagne heureusement de l'utilisation des transports publics. Pour l'année 2013, nous pouvons enregistrer plus de 900'000 passagers sur la ligne 60, qui est la plus fréquentée des lignes régionales. Nous aurons ainsi droit à une augmentation du nombre de courses à disposition des usagers, à savoir :

- Une augmentation de 31 à 36 courses du lundi au vendredi
- Une augmentation de 13 à 22 courses le samedi

- Une augmentation de 9 à 13 courses le dimanche.
Soit un total de 18 courses supplémentaires.

Routes cantonales en traversée de localité : «Le retour des subventions»

Les tronçons de routes cantonales délimités par les panneaux d'entrée et de sortie portant le nom des localités (traversées de localité) sont propriétés des communes, qui en assument les charges d'entretien. La Loi prévoit que les communes peuvent bénéficier d'un soutien financier cantonal pour les travaux d'entretien constructif.

Suspendu depuis 2003, ce subventionnement reprendra dès le 1er janvier 2014, grâce à l'accord de juin 2013 entre le Conseil d'Etat et les communes, avalisé par le Grand Conseil en novembre.

Avant le moratoire, l'Etat consacrait en moyenne un million de francs

par année à ce subventionnement. Dès 2014, les moyens à disposition seront nettement plus importants, de l'ordre de 10 millions par année pour la période 2014-2020.

Seuls les travaux d'entretien constructifs des voies de circulation et du système d'évacuation des eaux de chaussée peuvent être subventionnés. Le taux de cofinancement varie selon la nature des travaux et des données communales : un taux de base est combiné à trois taux complémentaires (longueur du tronçon en traversée, capacité financière de la Commune et trafic routier).

J'espère que ces petites informations pourront retenir l'attention de tout un chacun.

Philippe Ruchat, syndic

Eolienne à Bottens – pas que du vent



Figure 2 - Photomontage d'une éolienne Enercon E-101 à la Petite-Rueyre

Depuis la séance d'information que la Municipalité a organisée en avril dernier, le bureau d'étude mandaté a procédé à une pré-étude de faisabilité pour l'implantation d'une éolienne à Bottens. Cette étape nous donne l'occasion de vous informer sur la faisabilité du projet, son efficacité, ses impacts ainsi que les prochains jalons.

Il est tout d'abord utile de rappeler que le projet de Bottens a été redimensionné et qu'il ne comprend plus qu'une éolienne, reprenant le principe d'une seule éolienne par village appliqué dans les projets sur le Jorat. Ainsi, les impacts sur les habitants du village ainsi que des villages voisins sont minimisés.

L'étude, étayée par des mesures effectuées dans la région (et notamment à Assens) sur une durée de plus de 6 ans a permis de mettre en évidence un très bon potentiel de vent. Cet aspect, conjugué à une excellente accessibilité tant pour le transport de l'énergie que pour la connexion électrique et à une proximité entre production et consommateurs, fait de Bottens un site idéal.

Il est encore prématuré de choisir de manière définitive le type exact d'éolienne ; toutefois, à l'heure actuelle la pla-

nification se base sur les modèles Enercon type E-101 ou E-115 qui représentent les choix les plus pertinents. Les caractéristiques principales sont portées dans le tableau ci-dessous.

Eolienne	E-101	E-115
Puissance [KW]	3000	3000
Hauteur de nacelle [m]	149	149
Diamètre du rotor [m]	101	115
Surface balayée [m2]	8'008	10'381
Vitesse de rotation à la puissance nominale [t/min]	14,5	12,8
Equivalut à la consommation annuelle de [ménages/hab]	2'200/5'000	2'400/5'500

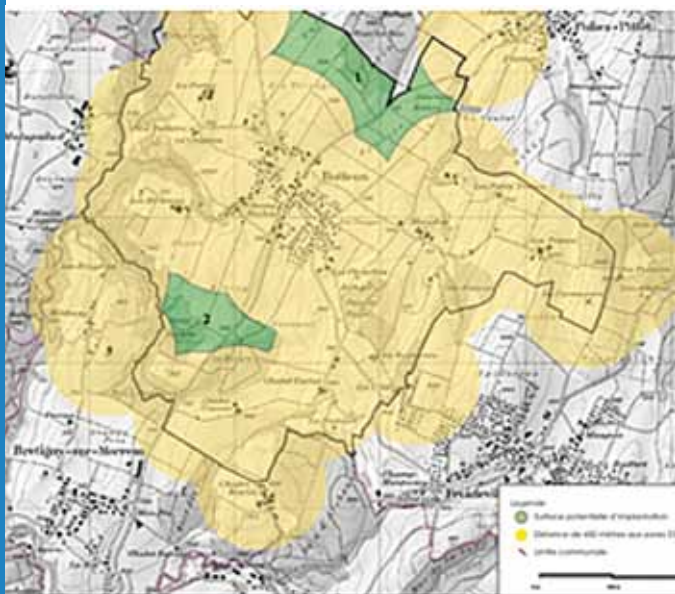


Figure 1 - Surfaces potentielles pour l'implantation d'une éolienne

avons choisi ; principalement pour sa situation moins dominante sur le village. L'emplacement retenu est ainsi à plus de 600 mètres de l'habitation la plus proche.

Les signaux sont ainsi au vert pour continuer. La prochaine étape est déjà lancée, ainsi votre municipalité va prochainement rencontrer les autorités cantonales afin de clarifier le type de procédure pour l'affectation de la zone et obtenir leur préavis sur la manière de poursuivre (un projet pour Bottens ou intégration dans le projet EolJorat). Ensuite, débutera le lancement de la procédure de planification.

Quelle que soit la procédure choisie, le projet fera l'objet d'une consultation populaire et sera soumis à l'enquête publique.

Vous trouverez sur le site internet www.bottens.ch sous la rubrique « Projet éolienne » le diaporama présenté lors de la séance du Conseil communal de décembre dernier.

Xavier Panchaud, municipal

Dans nos familles

ÉTAT CIVIL DU 18 SEPTEMBRE 2013 AU 8 JANVIER 2014

Naissances

Chiara Cebulla, née le 6 septembre 2013, fille de Valérie Cebulla et Fabrice Parapini

Rodrigo Catrino Silva, né le 10 novembre 2013, fils de Adosinda Granja Catrino et de

Hugo Castro da Silva

Eliot Bourgeois, né le 18 novembre 2013, fils de Lucie et Sébastien Bourgeois

Aria Bravo, née le 30 novembre 2013, fille de Isabel Bravo et Sylvain Tuor

Luca Dias Ribeiro, né le 17 décembre 2013, fils de Silvia Dias Ribeiro

Amandine Guignard, née le 8 janvier 2014, fille de Sara Sartoretti Guignard et Alexandre

Guignard



Plan partiel d'affectation « La Clâtre »

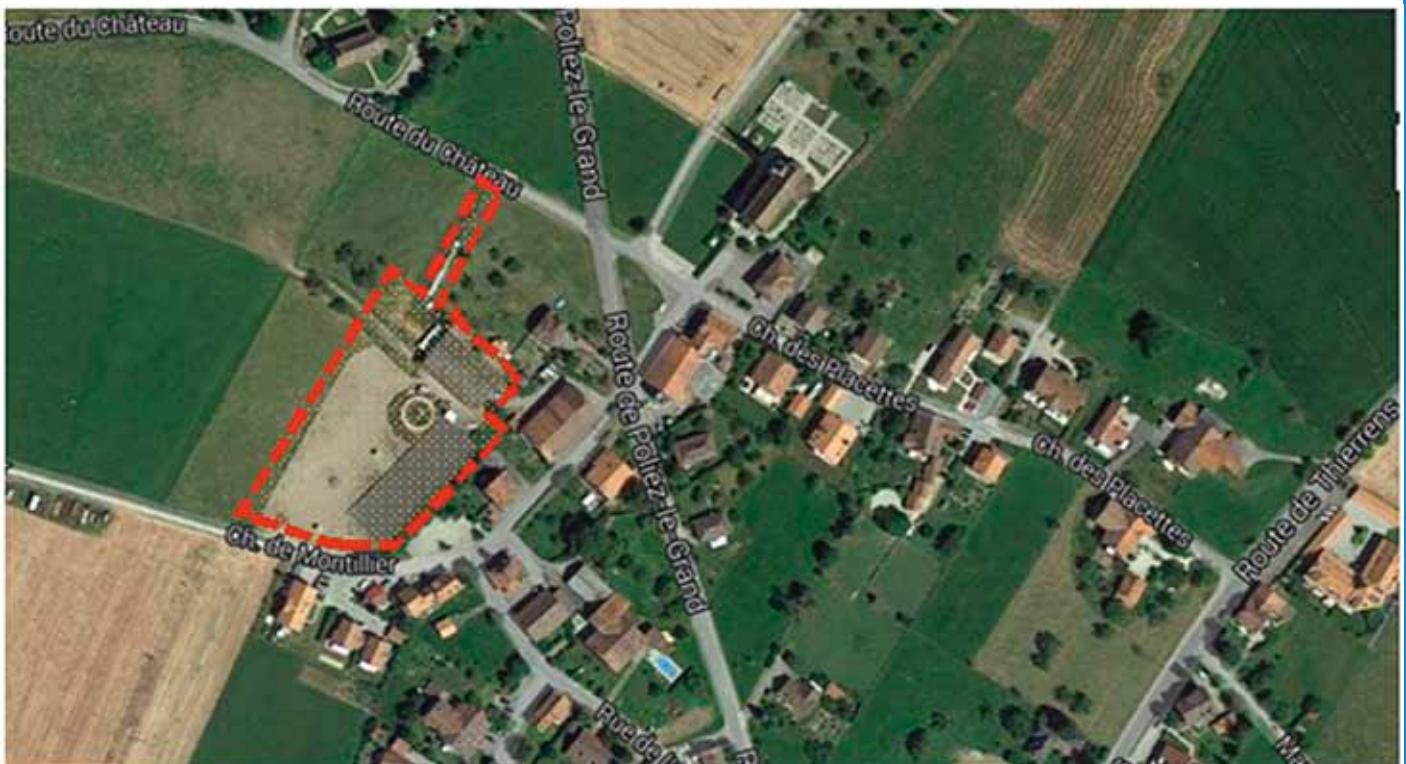
Le plan partiel d'affectation (PPA) de « La Clâtre » a pour but de mettre en conformité les activités de l'exploitation de Monsieur Justin Nicod et de sa fille Laetitia Nicod, qui se déroulent sur les terrains situés en face de la maison de commune (voir plan ci-dessous). Il vise à créer, sur la zone agricole, une zone spéciale dite d'activités équestres. Un premier projet avait été présenté lors d'une séance publique en 2011. L'ampleur des aménagements prévus alors avait soulevé un certain nombre de remarques. Le nouveau projet, soumis à l'enquête publique du 11 janvier au 9 février 2014, consiste principalement en un allongement du hangar actuel en direction du Jura, à l'aménagement d'un accès sur la route du Château et à la création de places de stationnement à proximité du hangar. Le nouveau bâtiment imaginé précédemment vis-à-vis de

la maison de commune ainsi que les importants mouvements de terre sont abandonnés.

Des activités équestres étant déjà pratiquées, les nouveaux aménagements ne devraient pas générer un trafic supplémentaire notable.

A l'issue de l'enquête publique, le PPA sera soumis pour approbation successivement au Conseil communal, puis au service du développement du territoire du Canton. Alors seulement, et à condition qu'il ait franchi avec succès toutes les étapes évoquées, il pourra entrer en force. Le dossier et les plans peuvent être consultés au bureau communal.

Xavier Panchaud, municipal



Conseil Communal

PROCHAINE DATE

Les 24 mars, 23 juin, 29 septembre
et 15 décembre 2014.



Poulets rôtis

Tous les lundis à Poliez-le-Grand
(devant la Maison de commune)

Tous les mardis à Bottens
(devant la Grande salle, côté route cantonale)

A votre service les 2 jours (sauf jours fériés):
à midi (11h - 13h) et le soir (17h - 19h)
ou sur réservation

GRIL MOBIL pour poulets - rôtis - saucisses
à votre disposition pour manifestations, repas d'entreprises et autres
ou location de la remorque, ainsi que d'une broche pour rôtis (70 kg)
et de poêles à paëlla avec brûleurs



Le Moutz - Tél. 079 217 17 92
email: asniala@yahoo.com

Méli-Mélo

Notre nouveau jeu concours

Une ou plusieurs photos ci-dessous ont été prises à Bottens. Laquelle (ou lesquelles) ?

Vos réponses sont à envoyer via internet à : journalcontact@bottens.ch ou sur carte postale à l'adresse : Journal Contact, Pascal Moullet, Sauges 11, 1041 Bottens.

Un tirage au sort départagera les réponses exactes parvenues avant le 20 mai. Le vainqueur recevra une montre offerte par la Banque Raiffeisen d'Assens. Bonne chance !



P.Riva

Centre de Bien Être
Massages et Esthétique

Coralie Panchaud
Grand-Rue 25
1041 Bottens

079 245 65 83

Isabel ' Ongles

Isabelle Stettler
Rte de Froideville 7
1041 Bottens
079 214 36 48

Garanti sans décollement

FERBLANTERIE COUVERTURE

PHILIPPE BAVAUD Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS

TÉL. 021 881 50 60
NATÉL 079 412 25 48

Nicolas Frossard

Paysagiste
1041 Bottens

- ▶ Créations et aménagements de jardin
- ▶ Entretien
- ▶ Taille, élagage
- ▶ Plantations

Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

REFLEX
FITNESS

PLATEAU MUSCULATION - ESPACE CARDIO-TRAINING
COURS COLLECTIFS

Suivi complet-Vêtements de sport Yalouz
Compléments alimentaires-Plan conseil en nutrition
REFLEX FITNESS, Carole Vincent, ch. de la Louye 2 1041 Bottens
Tel.Fax +41(0)21 881 16 08 / www.reflexfitness.ch

PANCHAUD BATI S.A.R.L.

Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natel 079 355 40 33

Boulangerie-Alimentation

Ouvert 7/7 - 021 881 66 01
www.boulangerieclement.ch
1041 Bottens, Rte de Lausanne 10

Lundi au vendredi: 6h-19h Samedi: 7h-12h30
Dimanche: 7h-12h 17h-19h

P. Clément

Festi'Parc



Après un faux départ du premier Festi'Parc, qui a dû malheureusement être annulé, douché au dernier moment par une météo hivernale en mai 2013 (!), le comité d'organisation a décidé de remettre ça pour 2014, motivé et persuadé que cette fois-ci sera la bonne !

Pour rappel, ce projet de festival gratuit est né lors de la fête de quartier organisée chaque année au petit parc de jeux public du chemin du Rû. C'est dans et autour de ce parc que seront dressés scène, tentes, stands et autres commodités le samedi 24

mai 2014 dès 16 heures. La prudence nous impose de souligner que cette manifestation aura lieu sous réserve de conditions météorologiques appropriées.

Des artistes se produiront de 17 à 23 heures. La programmation définitive sera communiquée ultérieurement par un « tous ménages » distribué aux habitants du village. Elle fera la part belle aux enfants et aux amateurs de chanson française et de rock. Nous souhaitons également donner la possibilité à des artistes locaux en herbe d'occuper la scène entre les concerts. Les personnes intéressées peuvent dès à présent nous contacter.

Des stands vous permettront de vous restaurer et vous désaltérer, sur le pouce ou assis aux endroits que nous réserverons à cet effet.

Les chemins bordant le petit parc seront fermés à la circulation toute la journée. Nous vous invitons dès lors à vous rendre à pied à cette manifestation. Les personnes venant de l'extérieur pourront garer leur véhicule à la grande salle. Une signalisation sera mise en place à l'attention des festivi-ers et des riverains.

La tenue d'une telle manifestation implique une main d'œuvre considérable, et c'est volontiers que nous accueillerons des personnes bénévoles pour les associer à la réussite de cette Fête. Si vous souhaitez nous



aider, n'hésitez pas à nous contacter!

Un grand merci aussi aux autorités de la commune, pour leur aide et leur soutien.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à l'occasion du Festi'Parc 2014, et remercions d'avance les riverains de ne pas nous tenir rigueur pour les nuisances sonores qu'ils pourront éventuellement ressentir durant ces quelques heures. Ça va un peu barder, mais on va essayer de ne pas trop vous faire jizzer !

Marquez d'ores et déjà d'une pierre blanche la date du **24 mai 2014**, et venez nombreux !

Christian Lambelet

Contact administration et bénévoles:

Michel Allaz 079 668 36 19
m.allaz@bluewin.ch

Contact scène et artistes:

Valérie Plouhinec 079 771 16 24
sylvieetvalery@bluewin.ch



UN GRAND SPECTACLE SE PRÉPARE POUR L'ÉTÉ PROCHAIN DU CÔTÉ D'ÉCHALLENS.

Tous les rôles sont attribués, mais il est encore possible de s'inscrire comme bénévole. Cela se fait sur le site internet www.chantierlespectacle.ch, où se trouvent également toutes les informations relatives à la manifestation.

La billetterie a ouvert cet automne. Les places peuvent être achetées en ligne ou au bureau de l'Office du tourisme à Echallens.

A noter enfin que CHANTIER- le spectacle est présent sur facebook via une page dédiée www.facebook.com/chantierlespectacle permettant de suivre quasiment en direct l'évolution du projet.

Club de pétanque la Bottanaise

MICHEL ALLAZ



P.Riva

La cadette des sociétés du village fête cette année ses 20 ans. Peux-tu nous rappeler les circonstances de sa naissance ?

-En 1994 lors de l'apéritif de l'An nouveau, quelques citoyens dynamiques lancent l'idée d'un club de pétanque. Ils obtiennent de la Municipalité l'autorisation d'aménager eux-mêmes un emplacement de jeu à l'entrée du terrain de football. Puis ils créent officiellement la société le 7 juin 1994 et récoltent quelques dons en vendant symboliquement les traverses de chêne qui entourent la place de jeu. Plus tard, un éclairage complètera l'installation.

Pourquoi ce nom : la Bottanaise ? Il est certes chantant, mais il évoque plutôt une dame de notre village !

-Je ne connais pas cette dame ! Ou plutôt... toutes les dames de Bottens devraient faire partie de la Bottanaise! Le PV de l'époque précise que l'on a échappé à : «la Bottenque», «les Pousse-gnius», «la Boule d'or» et pire encore : «les Cochonnets» ! La proposition de Francis Monge : «la Bottanaise» qui rime parfaitement, il est vrai, avec « Lyonnaise » (la pétanque non-provençale) a, semble-t-il, suscité l'unanime enthousiasme des membres fondateurs.

Quand se déploie l'activité de la société ?

-Tous les mercredis d'avril à octobre, de 20h à 22h sur notre terrain éclairé.

Sinon, nos membres sont accueillis à bras ouverts les mardis et vendredis par la société amie de Poliez-Pittet qui possède 3 pistes aménagées sous le collège.

Quelle est la philosophie du club ?

-Nos membres n'ont pas de licence, nous ne participons pas à des compétitions officielles et sommes hors fédération. Notre unique objectif est de nous retrouver pour une activité commune et conviviale. La cotisation est quasi symbolique.

Hormis les rencontres hebdomadaires, que proposez-vous ?

-Un tournoi interne en mars avec raclette sur le terrain couvert du Mont, le traditionnel tournoi en doublette (équipe de 2 joueurs) à mi-juin et une journée familiale en septembre.

Et pour ce 20ème anniversaire ?

-Notre assemblée générale mercredi 30 avril ouvrira officiellement la saison. Nous mettrons sur pied un tournoi du 20e ouvert à tous, le samedi 14 juin dès 10h., avec un repas à midi. Nous organiserons également les festivités du 1er août. Enfin, sur le week-end du Jeûne, nous partirons pour une balade de 2 jours du côté de Schaffhouse, aux chutes du Rhin et à Mainau.

Avez-vous des soucis de recrutement ?

-Notre effectif de 35 membres est stable. Mais nous accueillons avec plaisir tout nouveau membre.

L'amour du pastis des joueurs de pétanque: mythe ou réalité ?

-Mythe ! La pétanque est d'abord une activité sportive. Se concentrer pour lancer, ramasser maintes fois ses boules, définir la tactique, se plier pour mesurer. Et tout ça pendant deux heures, représente une certaine dépense d'énergie. Et la consommation d'alcool n'y a pas sa place.

Les jeunes boudent la pétanque : vrai ou faux ?

- Très clairement faux. D'ailleurs j'ai dans ma cave 200 boules de pétanque que mon fils ressort à chaque giron



de Jeunesse. Une idée pour les jeunes: participer aux mercredis de la Bottanaise pour s'entraîner en vue des girons.

La baguette magique de notre fée permet d'exaucer 3 vœux par société...

1. Offrir une plage de jeux dans la semaine aux enfants.
2. Organiser un concours avec des boules carrées ou ovales (sic !)
3. Accueillir plus souvent le mercredi soir sur notre terrain n'importe qui, membre ou non-membre, qui viendrait sans autre, juste parce qu'un moment convivial est proposé.

Un dernier message ?

- Oui. Il n'y a pas besoin d'être « bon à la pétanque » pour participer à nos activités. En jouant, on s'améliore de façon encourageante. Le plus dur, c'est juste de sortir de chez soi !!! Gens de Bottens, la Bottanaise se réjouit de vous rencontrer !

Pour toute information :

Michel Allaz, tél. 021 881 39 66.

Pascal Moullet




Divia Institut

MAQUILLAGE PERMANENT
TATTOO
ONGLERIE
EXTENSION, TEINTURE ET
PERMANENTE DES CILS

Ch. du Ru 18
1041 Bottens
078 626 72 42

OSCAR TZAUT



ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS
Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 637 15 64

Bottens: Tournoi de Pétanque du 20^e anniversaire en doublette

1994 - 2014

Samedi 14 juin 2014
- ouvert à tous -

Participation au tournoi: 10.- par personne
Repas: 15.- par personne

PROGRAMME DU TOURNOI

10 h Début des jeux
12 h Apéritif - Repas
14 h à 16 h Suite des jeux
16 h à 18 h ½ finales et finales, matchs de classement

Inscriptions obligatoires sms: 079 668 36 19
ou mail: la.bottanaise@romandie.com

Remise des prix après la finale D'autres informations par tous ménages en mai

Le Jumelage - 20ans

20 ans de mariage ça se fête !

1993-2013



Voilà déjà 20 ans que Bottens et Guérens sont mariés et le couple se porte bien ! En effet, lors de la célébration du Jumelage, un mariage fut célébré entre les deux communes, entre un Bottanais ad-hoc (alias l'émérite Gogo) et une dame Guérinoise. Déjà à l'époque, les initiateurs de ce mariage décidèrent de fêter les anniversaires pleins à deux reprises, d'abord à Bottens et l'année suivante à Guérens, car mieux vaut fêter deux fois qu'une.

C'est ainsi qu'en 2003 à Bottens et en 2004 à Guérens furent célébrés les 10 premières années de jumelage. En juin 2013 nous avons accueilli une

belle délégation guérinoise, conduite par le maire, Monsieur Guy Morillon, des autorités de son village, ainsi que par de nombreux citoyens. Pour nous, la fête fut un grand succès et les Guériinois sont repartis fatigués, mais super contents de ce qu'ils ont vécu dans notre village.

Cette année ce sera Guérens qui organisera un week-end de festivités, d'ores et déjà programmé pour les 17 et 18 mai 2014.

Avec la Municipalité de Bottens nous allons affréter un car, afin de se déplacer tous ensemble dans la bonne humeur et pouvoir profiter pleinement du week-end. Des informations plus précises vous parviendront prochainement dans vos boîtes aux lettres. Venez donc nombreux fêter avec nous cet évènement unique à Guérens mi-mai!

Claudio Frapoli
Président du comité de jumelage

Fête de la patate

**Réservez déjà:
Vendredi 12 et
samedi 13 septembre 2014**



**PLANTATION DES
PATATES :
SAMEDI 12 AVRIL !**

Chacun est invité à participer à la plantation des pommes de terre samedi 12 avril dès 9 h30 sur le champ au bas de la Grand-Rue (en direction des Etramat sur le champ mis à disposition par M. Pascal Bavaud)

Chacun pourra participer à la mise en terre « mécanique » des plants. Les enfants pourront planter leurs pommes de terre. Ils pourront choisir des plants de diverses variétés, les mettre en terre, marquer l'endroit afin de pouvoir venir les récolter lors de la Fête de la Patate en septembre.

Sur place: apéritif offert par la Commune de Bottens

En cas de mauvais temps, la plantation sera reportée au samedi 26 avril.

Un jour à Bottens

Faites vivre cette rubrique photo en nous envoyant une photo originale, jolie ou insolite prise avec votre smartphone ou votre appareil photo.

Qui sont nos annonceurs?

Un moment de détente



Au carrefour du Carro, plus précisément au no 3 de la Rte de Poliez-le-Grand, une 3^{ème} enseigne de bien-être vous attend.

Après avoir travaillé pendant 9 ans à Prilly, au Centre de Vie enfantine «Les Acacias» Anne-Florence Gloor Mendes change totalement de job à la naissance de son enfant.

Une nouvelle formation de massothérapeute lui tend les bras. Pendant une année, cours théorique, apprentissage des techniques et massages privés sur des connaissances (env. 50h) lui permettent d'acquérir toutes les ficelles du métier. C'est au mois de mars que son petit cocon aménagé et



Pour vous Mesdames: un moment de détente

Anne-Florence Gloor Mendes
Rte de Poliez-le-Grand 3
1041 Bottens
021 544 71 11 - 079 389 83 12
N'hésitez plus et à bientôt!

décoré dans les tons de vert et de gris est fonctionnel.

Mais que veut dire «massothérapie»? Ce sont des massages personnalisés. Une anamnèse (historique des maladies) se fait lors du 1er rendez-vous. Un massage traditionnel est également réalisable.

Actuellement, trois massages sont proposés: Anne-Florence réalise elle-même ses huiles végétales, macadamia, abricot, olive, etc. parfumées d'essences telles que lavande, eucalyptus, gaulthérie (cyprès), etc.

- Le relaxant, doux et lent.
- Le sportif, tonique, plus en profondeur et sollicitant la musculature.
- L'anticellulite, qui sera complété par du sport et un régime alimentaire adapté.

Tous les massages durent 1heure.

L'horaire est flexible selon votre envie, même le soir.

Il y a des places de parc devant la maison. Mesdames, soyez les bienvenues.

Prix, Fr. 65.-- et au 2ème rendez-vous vous recevez un bon cadeau pour une tierce personne.

Jeune adulte, elle savait déjà qu'elle travaillerait dans plusieurs domaines. Des projets de relation d'aide et une enseigne « remise A Flo » sont ses prochaines priorités.

Pour bien commencer l'année, pourquoi pas un massage ?

Texte et photo: Brigitte Caboussat

Le labyrinthe

A la base, le cerf-volant ou lucane est un insecte volant (coléoptère) qui a des pinces dentelées qui rappellent les bois d'un cerf.

Si vous êtes bricoleur, des armatures légères, du papier fort ou de la toile de parachute et de l'imagination vous permettront de créer le cerf-volant de vos rêves.

Chez les Siegenthaler, rien de tout ça! Entre l'hiver et la fin du printemps, le maïs sera semé et on choisira le thème adéquat. Alors au boulot ! Après le dessin sur du papier quadrillé pour faciliter la suite du travail, c'est au tour du motoculteur qui broie les lignes de maïs semées, ceci en fonction de l'esquisse. Tout le monde met la main à la pâte et le résultat est là, un magnifique cerf-volant personnalisé avec une queue très sinueuse.

Ce printemps, la météo très pluvieuse a ralenti la pousse du maïs. L'ouverture légèrement retardée n'a pas empêché les fidèles ainsi que de nouveaux adeptes à se rendre nombreux dans cet espace magique et à participer au concours.

Voici les trois premiers lauréats :

- 1) Elodie Pfister, Cudrefin, un vol en avion – 2) Famille Montandon, Froideville, un bon cadeau – 3) Léo Rinsoz, Froideville, un bon cadeau.

Brigitte Caboussat



Tél: 021 881 13 46

**Auberge
de l'Ecusson Vaudois**
1041 Bottens

Restauration soignée-Carte de saison-Menu du jour
Aline et Alexandre Hutter au fourneau

René Pillet, un diacre dans notre région



ALPA

Installé depuis peu, M. René Pillet est un visage que certains ont déjà croisé, d'autres l'auront rencontré lors des célébrations. C'est avec joie que nous l'accueillons dans notre Unité pastorale. Le Conseil de paroisse lui a demandé de se présenter.

-Depuis 3 mois et demi, nous habitons avec mon épouse Grazyna à Bottens au chemin de Bugnonet et nous nous réjouissons de faire connaissance avec toutes les personnes habitant ce charmant village du Gros-de-Vaud où il fait bon y vivre.

Valaisan d'origine, j'habite dans le canton de Vaud depuis plus de 30 ans sans renier pour autant mon accent d'origine...

De nombreux déménagements ont parsemé mon existence en Suisse et à l'étranger où il y a plus de 40 ans j'ai rencontré mon épouse au Canada. Moi, le ptit Suisse aux bras nouveaux elle, la Polonaise à l'âme slave.

Au niveau professionnel, l'hôtellerie fut mon premier métier puis plus tard mon activité devint plus sociale pour terminer par un appel dans le cadre de l'Eglise.

Diacre permanent depuis le jour de la St Vincent de Paul en 1998, mon ministère a d'abord été en relation avec les personnes en difficulté à Caritas Vaud puis dans la pastorale de la santé.

En 2003 nous avons émigré sur le balcon du Jura et avons habité à la cure catholique de Ste Croix avec pour moi une mission auprès de l'hôpital de Chamblon, de l'hôpital de Ste Croix ainsi que les EMS de la région d'Yverdon.

Avec mon épouse, nous avons aussi accompli des tâches liées à la bonne marche d'une paroisse en lien avec le curé d'Yverdon, M. l'abbé Martial Python.

Après sept années, qui furent pour moi les plus belles de mon activité professionnelle, l'heure de la retraite a sonné. C'est une démarche de foi

qui m'a fait partir sur les chemins de St Jacques de Compostelle de Lausanne à St Jacques. Mon épouse m'a accompagné sur une bonne partie du chemin et c'est ensemble que nous sommes arrivés le 9 novembre 2010 à St Jacques.

Ce temps m'a permis de faire une coupure entre ma vie professionnelle et cette nouvelle vie de retraité qui commençait.

A Lausanne nous avons trouvé un logement et pendant plus de trois ans, j'ai eu quelques activités dans la paroisse de Bellevaux ainsi que des visites dans deux EMS et des rencontres à domicile.

Nous avons la joie d'avoir notre petit-fils à Bottens ce qui nous permet de faire de nombreuses ballades à la rencontre des habitants, de faire un instant de causerie, d'apprécier l'esprit d'ouverture et le bon sens, de nous attarder à donner du pain aux animaux et de contempler la belle nature.

Dans la joie de faire plus ample connaissance, je souhaite à chacun et chacune une belle année 2014.

Diacre René Pillet

La page des écoles

C'est la rentrée bis!

En septembre dernier la rédaction a commis un impair, car cette année la rentrée scolaire pour les enfants de Bottens s'est également faite à Sugnens. Ce sont quatre petits élèves qui ont débuté leur scolarité dans la classe de Katia Pittet des élèves bien braves qui comme des "grands" prennent chaque jour le bus scolaire qui les amène de Bottens à Sugnens. Nous leur souhaitons une belle scolarité!

Patricia Riva



La deuxième guerre mondiale-Archives et témoignages de Bottens

7 È M E P A R T I E



I 9 4 4

C'est l'année du massacre d'Oradour sur Glâne, du débarquement de Normandie, des fusées bombardant Londres.

Et pendant ce temps là, à Bottens....
Extraits d'archives :

28 février

Il est décidé de mettre une affiche pour aviser que les matériaux de récupération de caoutchouc doivent s'apporter le 3 mars chez M.G

13 mars

Reçu du département de Justice et Police 106 plaques d'identité pour enfants

27 mars

M.L. de Genève, représentant des produits PERSIL, fera une conférence-démonstration à la salle communale sur l'emploi des produits de lavage en temps de guerre

02 avril

Pour fêter les 25 ans d'enseignement de M. Jorand, instituteur, la Municipalité serait d'accord de donner la somme de Fr. 50.- pour financer une petite manifestation

10 avril

Reçu affiche concernant la marche de 25 km. imposée aux jeunes gens recrutés en 1944

10 avril

Il est décidé de mettre une affiche pour interdire la cueillette de dent de lion sur le territoire communal

24 avril

Il est décidé d'écrire au capitaine de J.E afin que celui-ci obtienne un congé de 10 jours pour qu'il puisse bien aller aux taupes avant que l'herbe ne soit trop grande

08 mai

Autorisation donnée au Footballclub d'organiser 2 soirées théâtrales.

15 mai

Il faut prévoir de loger 150 réfugiés au battoir, dans une grande salle ou dans les écoles

24 mai

Reçu la circulaire interdisant l'affiche « Suisse et Union soviétique »

03 juillet

La société de tir est priée de suspendre les tirs pendant les heures de culte et de trouver un arrangement afin de ne pas troubler la fête de l'Eglise libre qui a lieu dans les bois au-dessus du village

03 juillet

Reçu facture de Fr. 555.- des pharmacies d'Echallens pour fourniture du matériel du poste de secours au collège réformé. Le local comprendra au moins 3 lits.

10 juillet

Dépôt des statuts du club athlétique fondé par des jeunes gens

17 juillet

Le conseil de paroisse demande l'autorisation de barrer la route des Placettes, de servir le préau de l'école et de démonter la barrière pour sa kermesse

28 août

Publication d'affiches de silhouettes d'avions étrangers

18 août

La commune est priée d'envoyer au commandant territorial 1 ses drapeaux suisses, mesurant au moins 5m. sur 5m. pour les placer à la frontière

19 septembre

L'obscurcissement est aboli

18 septembre

Toutes les familles bottanaise et notamment les nécessiteuses ont pu obtenir le terrain nécessaire pour la culture de leurs pommes de terre

02 octobre

Circulaire concernant la récolte de fruits sauvages, marrons, gland, faïnes

09 octobre

Une seule réfugiée à Bottens, Mme D.D d'origine française

26 décembre

La demande du ski-club d'organiser un loto est refusée


Pascal Moullet

Marilou COIFFURE
Carine, coiffeuse visagiste
Ch. Montillier
1041 Bottens

MARDI: 9H à 17H
JEUDI ET VENDREDI: 9H-18H30
SAMEDI: 9H-15H
tél: 021 881 21 89

Pour les nouveaux clients, réduction de 20% sur tous les services
Nouveau: coloration biologique «Keune»

Patrick SCHMALZ
 ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
 ☎ 021 881 58 12



Michel Rime SA



◆ Maîtrises fédérales
 Sébastien Allaz

Ⓜ Chauffage Ⓜ Energies renouvelables
 Ⓜ Sanitaire Ⓜ Conduites en fouille

Ch. de la Clopette 7, 1040 Echallens Tél. 021 881 11 70 info@rimesanitaire.ch

Pompes Funèbres Générales SA
 Edmond Pittet
 Montoie, St-Roch, Paroisses, Domicile
 Nicole LEYA-SCHWYN
 Grand-Rue 7 - 1040 Echallens
021 882 20 22 Permanence 021 342 20 20
 Bottens: Alain Panchaud 021 881 35 32 ou 079 283 31 22



Carrelage
 Revêtement
 Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas - 1055 Froideville
 Tél. 021 881 41 39 - Natel 079 409 31 39

Truffe pour les Truffians et autres affiliés



Ayant passé quelques jours en Auvergne en août, j'ai pu constater que, outre les paysages superbes et l'accueil charmant des autochtones, la spécialité la plus offerte aux touristes est la truffade. Mmmh, des truffes ! il n'y en avait donc pas qu'au Périgord et j'en salivais déjà. Mais à lorgner les plats servis, un certain doute s'est installé.

Et c'est là que je me suis souvenue qu'à Bottens, nous étions tous

des Truffians, ou bons mangeurs de pommes de terre. Recherche faite sur internet, il s'avère que dans les patois auvergnats (franco-provençaux, comme chez nous !), la truffe était le nom donné à la pomme de terre.

La truffade est donc un plat à base de pommes de terre et de fromage et, au fond, il pourrait être bien de chez nous ! Il suffirait de remplacer la tomme fraîche du Cantal par un fromage mou, comme le raclette par exemple. Un fromager pourrait certainement donner un choix encore plus proche de ce fromage auvergnat.

Ci-joint, les recettes de truffade, prises sur internet. Evidemment, comme tout plat rustique et populaire, il en existe de multiples variantes.

A vos fourneaux et bon appétit.

Jocelyne König

Ingrédients (4 personnes)

1kg de pommes de terre à chair ferme.
 150 g de lardons fumés. 2 gousses hachées, 400 g de tomme fraîche du Cantal.

Préparation

Eplucher les pommes de terre. Couper en rondelles régulières.

Cuire environ 15 min dans une grande poêle avec les lardons et 1 grosse C.S. de beurre.

Remuer régulièrement. Quand elles sont pratiquement cuites et dorées, ajoutez l'ail haché, mélanger.

Ajoutez la tomme fraîche coupée en fines lamelles. Le fromage va fondre et se mélanger aux pommes de terre. Cela va former une sorte de galette fondante.

Servez la truffade sur un plat chaud et saupoudrez de persil haché.

Accompagner de saucisses auvergnates grillées, ou de salades et jambon cru.

Sky Ranch



Il y a quelques années, on suggérerait aux agriculteurs de se diversifier. Jean-François Johner a d'abord tenté la création d'une pension pour chiens mais les aboiements la nuit étaient entendus jusqu'à l'entrée du village

et dérangeaient le voisinage loin à la ronde. Pourtant le domaine se trouve tout en haut du village, en limite avec Froideville, au lieu-dit Les Troncs.

La création de boxes dans la grange pour élever des chevaux lui sembla une bonne idée. Outre des génisses et des dindes, Jean-François élève des chevaux "quarter horse" et un à deux poulains naissent dans son exploitation chaque année. Ayant su s'entourer de personnes compétentes, Sky Ranch réserve un accueil familial.

Les propriétaires qui mettent leur cheval en pension chez Jean-François

aiment surtout les promenades.

Les chevaux sont sortis quotidiennement en groupe. Un rond de longe va être mis à l'enquête publique. Sellerie, place de pansage et douche extérieure offrent toutes les commodités aux utilisateurs. Les frais d'infrastructures peu élevés (boxes en planches construits avec un ami) permettent à Jean-François de proposer un prix de pension attractif. Il espère pouvoir encore créer un élevage de chevaux islandais, peu répandus en Europe.

Marie-Thérèse Allaz

Nous y étions...et vous?

Par manque de place, les photos du petit nouvel-an ne figurent pas ici. Vous les trouverez ainsi que bien d'autres sur le site de Bottens www.bottens.ch



Soirées de la Clé de Sol "Années 80": chœur des enfants



Le 6 octobre, un concert a été donné par Carine Delpierre (municipale) et Edith Dubler en l'église protestante de Bottens, pour l'inauguration de l'orgue offert par un généreux donateur.



Un repas a été organisé en l'honneur de Gladys et Fabrice Bober pour les remercier pour les nombreuses années passées comme boursiers communaux. De gauche à droite, derrière puis devant...: Xavier Panchaud (municipal), Carine Delpierre (municipale), Raymonde Gyger (ancienne municipale), Pierre Nicod (ancien municipal), Dominique Nicod (municipal), Philippe Ruchat (syndic), Christian Jaquier (municipal), Christiane Panchaud (secrétaire municipale), Jean-Paul Guignard (ancien syndic), Joanna Bocksberger (nouvelle boursière), Gladys Bober (ancienne boursière), Fabrice Bober (ancien boursier), Marie-Thérèse Allaz (ancienne secrétaire municipale), Isabelle Alghisi (secrétaire municipale)



Soirée Clé de sol, théâtre



P. Riva

Soirées Clé de Sol "Années 80"



P. Riva

Téléthon: les pizzas faites par "les boulangers sympas" et servies par "La Jeunesse" à la cure

La chantée de Noël, élèves du collège des Lionceaux



G. DelPierre

Le Noël des aînés avec repas et chants de Noël des élèves du collège des Lionceaux.

Nos déchets



P. Riva

Eh oui ! C'est déjà la 16ème année que les habitants de Bottens bénéficient d'une déchetterie au lieu-dit « les Véralets ».

Dès le début, la fréquentation et la quantité d'objets apportés confirma qu'une telle réalisation était nécessaire. Mais comment ces déchets étaient-ils éliminés auparavant ? Personne ne trouva la réponse.

Si vous avez été nombreux à jouer le jeu, un bon nombre ne se sentait absolument pas concerné.

Le 27 octobre 2007, la déchetterie se modernise. Réaménagement des bennes et goudronnage du sol. Un sens unique dès l'entrée et un éclairage public complète ce lifting.

La loi fédérale sur les déchets date du 7 octobre 1983. Quant à la loi cantonale (Vaud), adoptée en 2006 elle entre en vigueur le 1er janvier 2013. A cette date, tout le monde n'est pas prêt. Si au 1er janvier de cette année plusieurs communes ont enfin adhéré aux directives, toutes n'ont pas encore fait les démarches nécessaires.

Bottens a pris elle aussi un peu de retard, mais le 13 avril 2013 « la croqueuse » était prête à croquer vos sacs. Dans le district du Gros-de-Vaud (28 communes) trois villages bénéficient de la taxe au poids. Bottens et Poliez-Pittet (benne), Assens (moloks).

Nous avons interrogé Dominique Nicod, municipal en charge des déchets.

Pourquoi ce choix ?

Ce système est celui qui respecte le mieux le principe du pollueur-payeur.

Est-ce une question de prix ?

La commune peut ainsi adapter plus librement la taxe et le prix.

Avec le recul, la Municipalité est-elle contente sur le choix de la taxe au poids ?

Oui.

Actuellement, nous avons la possibilité de recycler des déchets dans dix-sept emplacements différents, bientôt deux de plus. Qu'advient-ils, combien coûtent-ils et combien rapportent-ils ?

(tableau à la page 17)

Pour l'année 2013, le coût s'élevait à : Une taxe annuelle de Fr 40.-- par personne et Fr. 0.40 par kg de déchets entreposés dans la benne.

Sur quelle base avez-vous calculé la taxe et le prix du kilo ?

Prix du kg, par rapport au tonnage de 2012.

Prix de la taxe, gestion de la déchetterie.

Une augmentation pour 2014 est prévue, à combien se monte-t-elle ?

Prix du kg, idem Fr. 0.40

Taxe annuelle, Fr. 50.--

En réalité, la taxe doit couvrir quel pourcentage de la facture des déchets ?

Le 70%.

Les déchets (benne) ont-ils diminués ?

Oui de 45% environ.

145 tonnes durant la période de mai à décembre 2012. Et 70 tonnes pour la période de mai à décembre 2013.

Quelle est la capacité de la benne ?

32 m³ = environ 12 tonnes pour 6 semaines.

Où vont nos sacs compactés dans la benne ?

La benne est transportée jusqu'à Penthaz sur le site de Valorsa. Cette dernière y est vidée et son contenu est rechargé pour prendre la direction de Tridel.

L'absence de la benne est d'environ 1h30, mais pendant ce temps vous pouvez continuer d'introduire vos sacs.

Sept partenaires régionaux s'occupent des déchets du canton, soit :

- Gedrel, Ville de Lausanne ainsi que les communes avoisinantes.
- Valorsa, 101 communes, situées dans le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallées de Joux.
- Strid, 22 communes du Nord vaudois
- Gedechablais
- Gederiviera
- Sadec, la Côte vaudoise
- ACPRS, Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin

Afin de limiter le trafic des poids lourds en ville de Lausanne et son agglomération, un tunnel ferroviaire d'une longueur de 3km 800 a été construit entre la gare aux marchandises de Sébeillon et l'usine Tridel à la Sallaz où tous les déchets sont brûlés.

Quel est le coût pour notre benne ?

Transport: Fr. 395.-

Recompactage: Fr. 20.- la tonne

Elimination: Fr. 203.- la tonne.

A la déchetterie, quelles sont les matières qui ont subi la plus grande augmentation ?

Le papier, les verres, les déchets encombrants et les déchets verts.

Une tournée du camion représentait quelle quantité de déchets ?

En 2012: 4290 kg par semaine.

Quel coût ?

Fr. 152.- la tonne, environ Fr. 640.- par semaine.

Voilà neuf mois que nous bénéficions de la croqueuse et d'après les échos des villageois, la grande majorité est favorable à ce nouveau système, mais comme pour tout, il y a des mécontents.

Alors, si vous voulez payer moins, continuez de trier !

Brigitte Caboussat

Déchets	Que deviennent-ils?	Coûtent à Bottens	Rapportent à Bottens
Aluminium Boîtes de conserve	Triés en entreprise générale et repartent en fonderie	---	40.-/tonne
Bois	Déchiqueté, brûlé	130.-/tonne	---
Déchets inertes recyclés: Briques, béton, cailloux	Broyés pour en faire des fonds d'aménagement	6.50/m ³	---
Déchets inertes non-recyclés: Eternit, tuiles, miroirs, porcelaine	En décharge contrôlée	70.-/m ³	---
Déchets verts	Compostière du Gros-de-Vaud, Bettens	40.-/m ³	---
Encombrants combustibles	Brûlés, Tridel à la Sallaz	280.-/tonne	---
Ferraille (*)	Triée en entreprise générale et repart en fonderie	---	80.-/tonne
Huiles minérales, végétales	En décharge contrôlée, Cridec, Oulens	1300.-/tonne	---
Papier, carton (*)	Retravaillés en papier, Papirec Moudon		35.-/tonne
PET, bouteilles à boissons	Transformé en gobelet de Yogourt et textiles, Pet recycling au Mont. Une bouteille peut être travaillée jusqu'à 25x	Gratuit	---
Piles, accumulateurs	En décharge contrôlée, Cridec	1300.-/tonne	---
Textiles, chaussures	Triés, nettoyés et redistribués, TEXAID Lausanne	Gratuit	---
Verres (*)	Fondus puis transformés selon les besoins, St-Prex		96.-/tonne
Appareils électriques, électroniques	Démontés, triés à la main en fonction des matériaux, Valorsa, Penthaz	1300.-/tonne	---
Déchets spéciaux ménagers: peinture, vernis, colle	Décharge contrôlée Cridec	1300.-/tonne	---
Capsules café-alu	Alu trié, marc compost, Nespresso	Gratuit	
Pneus	Thévenaz-Leduc SA, Ecublens	200.-/benne	
Nouveau! PET blanc, bouteille de lait	Retour filière PET	10.-/sac 450 l	
Nouveau! Sagex	Retour filière Sagex	10.-/sac 450 l	

Rappel : les appareils ménagers, l'informatique et les piles peuvent se rapporter directement dans les commerces.

Pour info, le prix des matières avec (*) varie selon l'offre du marché, transport non compris.

Brigitte Caboussat

DU NOUVEAU À LA DÉCHETTERIE !

Deux nouveaux emplacements accueillent d'une part le SAGEX (séparé du carton d'emballage) et d'autre part les BOUTEILLES DE LAIT (plastique blanc).

Les CAPSULES DE CAFÉ (type Nespresso) EN PLASTIQUE sont à jeter à la poubelle car elles ne peuvent être recyclées avec les capsules d'aluminium traditionnelles.

Seuls les SACHETS BIODEGRADABLES sont acceptés dans la benne extérieure des déchets verts.

Enfin, bis repetita, merci aux usagers qui se donnent la peine d'enlever bouchons et capsules des bouteilles de verre.

Le Préposé

Adresses utiles

La liste des adresses utiles et des sociétés de Bottens n'apparaissent dans le journal qu'une fois par année, en février. Veuillez communiquer à la rédaction les changements éventuels.

Conseil Communal

Président (jusqu'à juin 2014)	Georges LONGCHAMP	079 223 18 82
Vice-Président	Lucien ECOFFEY	079 263 06 47
Secrétaire	Céline MORET	078 634 85 23

Municipalité

Syndic	Philippe RUCHAT	079 439 44 47
Municipaux	Christian JAQUIER	079 503 52 40
	Dominique NICOD	079 504 71 92
	Xavier PANCHAUD	078 627 36 57
	Carine DELPIERRE	079 383 60 62
Administration	Lu*-Ma-Je-Ve 7h30-11h	021 881 15 41
	Me* 14h-16h	Fax 021 882 22 36
	*sauf vacances scolaires	
	Email: administration@bottens.ch	www.bottens.ch
Bureau de vote	10h-11h à la Maison de commune	
Boursier	Joanna Bocksberger	021 881 15 02
	Bureau ouvert le lundi et jeudi de 9h-11h	
Employé d'exploitation	Claude-François LONGCHAMP	079 709 12 46

Divers

Commandant du feu	Sébastien ALLAZ	079 332 40 79
Justice de Paix	Rue du Lac 2 - 1400 Yverdon	024 557 65 35
Centre Social Régional (CRS) et	Rue des Champs 5 - 1040 Echallens	021 886 12 80
Agence Assurances Sociales (AAS)	<i>email CRS: crs@prilly.ch</i>	Fax 021 886 12 81
	<i>email AAS: info@aas-echallens.ch</i>	
Centre médico-social (CMS)	Pl. du Petit-Mont 6 - 1052 Le Mont	021 651 60 70
du Mont		Fax 021 651 60 71

Locations

Salle Paroissiale (cure)	Anita ALLAZ, réservations	021 881 39 66
Congélateur	Mireille AESCHBACHER	021 544 20 17
Refuge	Consultation des dates disponibles sur le site	www.bottens.ch
	Demande de location auprès de l'administration	021 881 15 41
	Mireille AESCHBACHER, intendance	021 544 20 17
Salle polyvalente	Maria MURÇA, conciergerie	079 602 98 15

Déchetterie Horaire: Lundi 17h-19h Samedi 9h-12h Mercredi 17h-19h

Paroisse Catholique

Abbé Christophe Godel	Cure de Bottens	021 881 35 41
Abbé Jean-Jacques Agbo		021 881 12 11
Secrétariat décanal	Echallens . Horaire: lundi à vendredi 9h-11h	021 882 22 52
Alain Panchaud	Président	021 881 35 32

Paroisse Protestante

Martine Sarasin	Pasteure	021 807 29 73
-----------------	----------	---------------

Etablissements scolaires

Echallens	Pierre-Alain DEMIERRE, Directeur	021 557 18 88
Poliez-Pittet	Philippe WIDMER, Directeur	021 886 32 00
Groupement primaire de Bottens	Philippe WIDMER, Directeur	021 886 32 00

Sociétés de Bottens

Association des paysannes vaudoises

Florence Deschenaux, resp. Bottens	079 606 06 38
Marlène Martin, présidente	021 881 13 70

Clé de Sol, chœur mixte et théâtre

Sylvianne Bailly, présidente	021 881 65 83
------------------------------	---------------

FC Bottens

Christian Panchaud, président	021 881 46 64
-------------------------------	---------------

Mouvement du Centre (junior foot)

Christophe Ayer, président	079 888 26 64
----------------------------	---------------

Société de gymnastique de Bottens

Pâquerette Chevalley, présidente	079 722 13 19
----------------------------------	---------------

Séverine Caillet, resp. jeunesse	079 377 50 88
----------------------------------	---------------

sev.caillet@bluewin.ch

Gym douce

Denise Henneberger, responsable	021 881 16 85
---------------------------------	---------------

Gym tonic

Gladys Bober, responsable	021 881 12 66
---------------------------	---------------

Chœur mixte catholique St-Etienne

Anita Allaz, présidente	021 881 39 66
-------------------------	---------------

Ski Club de Bottens

Stéphane Sauvageat, président	021 903 40 32
-------------------------------	---------------

Volleyball club BOPP

Marie-José Liechti, présidente	021 882 18 55
--------------------------------	---------------

Société d'attelage (Ecurie de la Clâtre)

Carole Nicod	079 430 94 58
--------------	---------------

Florence Nicod	079 287 68 14
----------------	---------------

Laetitia Nicod	078 629 01 85
----------------	---------------

Le troc de Bottens www.trocbotbens.ch

Line Andreoni	079 449 07 42
---------------	---------------

Jumelage Guéreins

Claudio Frapolli, président	021 883 02 90
-----------------------------	---------------

La Bottanaise, club de pétanque

Michel Allaz, président	021 881 39 66
-------------------------	---------------

Jeunesse

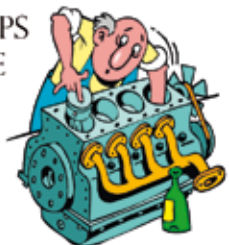
Fabien Panchaud, président	079 835 54 27
----------------------------	---------------

Liste des manifestations 2013 et 2014

8 et 9 février	Loto FC Bottens, salle polyvalente
1 au 3 mars	Conscrits classe 4, Guéreins
8 mars	Soupe de Carême oecuménique, salle polyvalente
14 mars	Loto de la société de gym, salle polyvalente
12 avril	Plantation des patates
20 avril	Course aux oeufs, salle polyvalente
25 avril	Dîner de soutien du FC Bottens, salle polyvalente
3 mai	Fournée des boulangers, four à pain
17-18 mai	20è anniversaire du Jumelage à Guéreins
24 mai	Festi'parc, Ch. du Ru
29 mai	Thé vente, salle polyvalente
14 juin	Tournoi de pétanque (20 ans), terrain de foot
1er août	Fête Nationale (La Bottanaise), terrain de foot
12 et 13 septembre	Fête de la patate, salle polyvalente
4 octobre	Fournée des boulangers, four à pain
11 octobre	Loto du ski-Club, salle polyvalente
9 novembre	Kermesse de la paroisse catholique, salle polyvalente
28-29-30 novembre	Marché de Noël, salle polyvalente
5 décembre	Téléthon, cure
6 et 7 décembre	Loto mouvement du centre, salle polyvalente

GARAGE DES CHAMPS
BERNARD DEMIERRE
1041 BOTTENS

TÉL + FAX: 021/881.20.19
NATEL: 079/606.34.50



Jubilé 40 ans

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
PRÉPARATION EXPERTISE
DÉPANNAGE
TEST POLLUTION + DIESEL

Petites annonces

Pour insérer votre petite
annonce, veuillez contacter le
journal à l'adresse:
journalcontact@bottens.ch

Echallens

boutique

ESPACE homme
femme

www.espacehomme.ch



Photos

Le journal Contact ainsi que le site de Bottens ne sauraient exister sans photos. C'est pourquoi nos photographes arpentent les événements de Bottens appareil en main, afin de rendre plus vivants « Contact » et le site. Si vous ne désirez pas apparaître dans nos médias, n'hésitez pas à le leur dire.

LE MOINE

BOISSONS DU GROS-DE-VAUD Sàrl

VINS - BIERES - MINÉRALES
CONSIGNATION POUR MANIFESTATIONS ET LIVRAISON A DOMICILE

«TONTON»
Meylan Philippe
019 676 32 77

«LE MOINE»
MARTIN PIERRE
079 435 12 90

boissons.gvd@romandie.com

4, ch du Pay - 1041 Poliez-Pittet

tél/fax: 021 881 53 33

MEP
Monge & Partners S.à r.l.
Depuis 1994

Étanchéité des réservoirs, piscines
Réfection des bétons, terrasses et balcons
Revêtement de sol sans joints
Joints sur éléments préfabriqués

PETITE ENTREPRISE = PETITS PRIX
DEVIS GRATUIT

www.mep-etancheite.ch

Chemin des Planches
1041 Bottens

Tél. 021 881 29 70

Fax 021 881 63 31

Natel 079 446 17 70

mongepartners@bluewin.ch

利苑酒樓

Restaurant Chinois

Li Garden

OUVERT TOUS LES JOURS

Lundi à vendredi 8h00 - 24h00
Samedi et dimanche 10h00 - 24h00

METS A L'EMPORTEUR

Rte de Lausanne 3 - 1041 Bottens
021 881 64 92



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens
Tél. 021 886 06 06
Fax 021 886 06 07

Agences

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux
Tél. 021 847 00 47
Fax 021 847 00 48

Rue du Centre 21
1023 Crissier
Tél. 021 632 54 54
Fax 021 632 54 55

Rue de la Mèbre 4
1020 Renens
Tél. 021 631 02 02
Fax 021 631 02 03

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

IMPRESSUM JOURNAL CONTACT

Rédacteur en chef

Pascal Moullet 021 881 24 09
(journalcontact@bottens.ch)

Mise en page et envoi de vos articles

Patricia Riva: 079 624 91 21
journalcontact@bottens.ch

Rédacteurs

Marie-Thérèse Allaz 079 457 65 81
Brigitte Caboussat 021 881 28 13
Guy Delpierre 021 882 19 86

Publicité

Brigitte Caboussat 021 881 28 13
kboussm100@gmail.com

Impression

Imprivite SA-Renens

Le journal Contact paraît 3 fois par année et est distribué comme «Tous ménages».

Les articles doivent être envoyés à la date mentionnée en première page jusqu'à 17h. Passé ce délai ils ne pourront plus être pris en considération.